

Mende, le 21 novembre 2022

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 21 NOVEMBRE

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Nous siégeons aujourd'hui dans ce qui sera le dernier CTL de la DDFiP de la Lozère pour ce mandat, avant que le CSA se mette en place, suite au prochain scrutin et le remplace dans ses prérogatives.

Sans prétendre ici rendre compte de ce qu'aura été notre activité dans cette instance, les organisations syndicales rappellent que nous avons pris au sérieux nos débats et que nous n'avons pas mégoté sur nos énergies pour représenter les personnels qui nous ont confié un mandat en décembre 2018.

Parfois, nous avons utilisé le boycott pour signifier solennellement un rapport de force ou bien refuser, par exemple, de nous associer à la conclusion des processus NRP. En effet, les combats nécessaires et légitimes n'auront pas manqué et nous nous sommes efforcés, avec nos partenaires des autres syndicats, de contribuer à la combativité particulière des agent·e·s de notre département.

Nous refusons encore et toujours la casse de notre administration et continuerons à revendiquer une DGFIP humaine et technicienne, utile pour l'intérêt général, les populations et les collectivités. Nous poursuivrons notre travail revendicatif pour nos missions, nos emplois, nos structures et les conditions de travail des personnels.

Néanmoins, tout au long de ces années, nous avons largement participé à cette instance. Siéger et débattre avec les représentants de l'administration était pour nous jouer pleinement une partie de notre rôle de représentant·e des personnels.

En effet, nous considérons qu'il est utile de relayer les analyses des personnels et de vous faire entendre leurs questionnements et leurs attentes.

Nous considérons qu'il est utile de vous rappeler « la vraie vie » quand vous vous engagez dans des usines à gaz ou des déclinaisons de commandes technocratiques.

Nous considérons qu'il est nécessaire de ne pas vous laisser seuls dérouler vos projets, mais au contraire de vous interpeller de manière argumentée sur chaque dossier.

Nous considérons qu'obtenir que nos revendications soient prises en compte, même de manière trop minime, sur les sujets à enjeux discutés en CTL est bon à prendre, parce que c'est faire mandat utile.

Nous considérons que rendre compte et informer les agent·e·s, est nécessaire pour que chacun·e puisse savoir et se faire un point de vue.

Nous pensons que le syndicalisme est utile et nous dirons même, indispensable.

L'ordre du jour de la présente réunion ne comporte qu'un seul point donnant lieu à un vote, à savoir l'adoption du procès-verbal du CTL du 4 octobre dernier. Les autres points sont

essentiellement des fiches à caractère informatif, un bilan sur le télétravail et la présentation du tableau de bord de veille sociale.

Concernant le télétravail, sans remettre en cause son intérêt présent, cette fiche aurait gagné à être débattue avec l'ancienne équipe de direction afin que nos critiques soient entendues par ceux qui « étaient aux manettes ».

Concernant le TBVS, nous nous félicitons de sa pérennité, c'est une photographie utile de « l'état de santé » professionnel des agents de la DDFiP48. Cependant, nous regrettons toujours la faiblesse des solutions disponibles pour améliorer les situations révélées par les différents indicateurs.

Le TBCVT, qui fait l'objet du point 4 semble assez pertinent dans la mesure où il contredit les clichés anciens qui prétendaient que les agents lozériens étaient plus pessimistes que la moyenne. Les deux premiers graphiques montrent bien que les mêmes causes produisent les mêmes effets : les restructurations, le NRP, ont généré un accroissement des tâches et des difficultés qui n'a pas été compensé par une augmentation des moyens, en particulier humains. Le bilan des recrutements reprend des informations que nous avons régulièrement sollicitées. Nous vous remercions donc pour sa production. Compte tenu de la diversification des modes et des échéances d'arrivée des personnels il est plus que nécessaire pour les représentants que nous sommes. Le recrutement croissant de personnels contractuels nous semble problématique eu égard à la précarité de leur situation mais force est de constater que sans eux, les services seraient dans une situation bien plus difficile.

Notre dernière remarque portera sur l'expérimentation de la prime d'attractivité. Sur les neuf postes proposés, seuls 3 seront pourvus. C'est peut-être que l'axe retenu pour attirer des collègues en Lozère n'est pas le bon.

Aussi, nous vous suggérons de proposer une autre expérimentation à la Centrale : la semaine de 32 heures sur 4 jours. Gageons que le succès sera au rendez-vous, et que la généralisation à l'ensemble de la DGFIP sera une simple formalité.